

## CONSEIL COMMUNAL 28 janvier 2025 - Intervention sur la Déclaration de Politique Communale

Nous sommes soulagés que la DPC 2024-2030 s'inscrive dans la continuité de celle de 2018-2024 et que le changement de majorité n'ait pas entraîné un changement fondamental des projets déjà entamés durant la précédente majorité.

Nous soulignons par exemple

- la participation citoyenne avec les différents conseils consultatifs,
- la mobilité et le développement des pistes cyclables, rues scolaires et zones 30 ;
- l'intégration de certains points de notre programme (hall relais « agricole » sur le site Durobor, soutien aux comités de quartier,..

Par contre, nous soulignons aussi :

- l'absence de la Charte d'urbanisme : notre commune est enviable mais il faut arrêter de brader notre territoire et mettre les promoteurs au pas, la commune doit jouer son rôle de régulateur du bâti !
- le point santé est intéressant mais pas assez concret pour l'accès aux soins pour tous : que propose la majorité pour faire face à la pénurie de médecins généralistes ?
- qu'il n'y ait pas de mesures d'accompagnement pour soutenir les agriculteurs dans la gestion des risques d'inondations.
- « Gouvernance »: aucune mention de ce terme dans toute la DPC.

Cette DPC comprend de nombreuses et belles intentions. Quelles seront celles qui survivront face à la réalité budgétaire de la commune et aux économies demandées par la région wallonne.